

Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 JUILLET 2014**

Date de convocation

Le 04 juillet 2014

Date d'affichage

Le 11 juillet 2014

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 13

Secrétaire de Séance :

Carine FROMEYER

L'an deux mil quatorze, le dix juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Étaient présents MM MORENVILLIER Philippe, JOORIS Frédéric, SABOT Gérald, OUVRY Pierre, Mme VILLA Martine M HUDZIAK Hervé, Mmes LALLEMENT Anne-Christine, FROMEYER Carine, BLAISON Emélie.

Absents excusés : Mmes EHRHART Sylvie (Procuration à Anne Christine LALLEMENT) ; BOWMAN Juliette (procuration à Frédéric JOORIS) ; MM FERRY Joël (Procuration à Gérald SABOT) ; THENOT Michel (procuration à OUVRY Pierre) ; PICARD Denis.

Absentes : Mme GIUDICI Karine.

**Délibération
N° 40 - 2014**

OBJET : CHEQUE CADEAU

Pour féliciter les 22 élèves qui passent en 6^{ème}, Monsieur le Maire propose d'offrir un chèque cadeau d'une valeur de 20 € à utiliser à la librairie Papeterie BOSSUET à Toul.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215405572-20140710-40-2014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2014

Publication : 16/07/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER

Département de **Meurthe-et-Moselle**
Arrondissement de **TOUL**
Canton de **DOMEVRE EN HAYE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215405572-20140710-41-2014-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 15/07/2014
Publication : 10/07/2014

EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
10 JUILLET 2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Date de convocation

Le 04 juillet 2014

Date d'affichage

Le 11 juillet 2014

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 13

Secrétaire de Séance :

Carine FROMEYER

L'an deux mil quatorze, le dix juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Étaient présents MM MORENVILLIER Philippe, JOORIS Frédéric, SABOT Gérald, OUVRY Pierre, Mme VILLA Martine M HUDZIAK Hervé, Mmes LALLEMENT Anne-Christine, FROMEYER Carine, BLAISON Emélie.

Absents excusés : Mmes EHRHART Sylvie (Procuration à Anne Christine LALLEMENT) ; BOWMAN Juliette (procuration à Frédéric JOORIS) ; MM FERRY Joël (Procuration à Gérald SABOT) ; THENOT Michel (procuration à OUVRY Pierre) ; PICARD Denis.

Absentes : Mme GIUDICI Karine.

Délibération
N° 41 - 2014

**OBJET : AMENAGEMENT DE LA
RUE DES SEPT LIEUES**

☞ **Marché de maîtrise d'œuvre**

Suite à la décision du conseil municipal pour la création de la voirie de la rue des sept lieues, une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que pour le marché de maîtrise d'œuvre, la candidature retenue est celle de la société BEREST 10 allée de Longchamp 54601 VILLERS LES NANCY.

Taux de rémunération : 4,95 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif au marché de maîtrise d'œuvre.

☞ **Marché « Rue des sept lieues »**

La procédure de consultation pour les travaux de la rue des sept lieues est achevée.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 30 juin 2014 pour l'ouverture des plis.

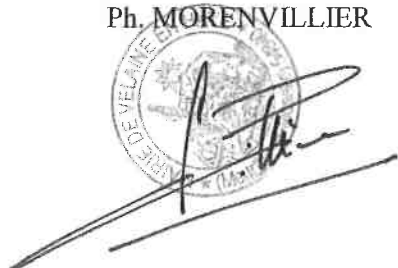
Monsieur le maire présente les tableaux d'analyses des offres. Huit entreprises ont répondu à l'appel d'offres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer le marché à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 198 096,15 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire de signer tout document relatif au marché.

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Velaine-sur-Meuse' and '14100'. The signature is written in a cursive style and extends across the bottom of the stamp.